

Pour un avenir durable global

Document d'impulsion et réponse à la procédure de consultation sur la future orientation de la coopération internationale de la Suisse

Juillet 2019

Pour les lectrices et lecteurs pressés

Au cours de ces dernières années, la coopération internationale a considérablement changé. Le déplacement des rapports de force géopolitiques, les percées technologiques, le changement climatique, la perte de la biodiversité ou les inégalités sociales croissantes nécessitent de nouvelles pistes de solutions. Bien que le Conseil fédéral reconnaisse l'existence de ces défis dans son Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024, en mettant l'accent sur les emplois, le changement climatique, la migration et l'Etat de droit, il ne met à disposition qu'une piste de solution insuffisante. Les contenus de la coopération sont plutôt dédiés à des opportunités à court terme et aux propres intérêts de la Suisse au lieu d'être ancrés dans une stratégie visionnaire de la coopération internationale. Le renforcement visé de la collaboration avec l'économie privée continue à ne pas faire référence aux objectifs de l'Agenda 2030. Ceci est d'autant plus étonnant que, de concert avec tous les Etats membres de l'ONU, la Suisse a adopté l'Agenda 2030 pour le développement durable. Pour la Suisse, qui gagne un franc sur deux à l'étranger, il est dans son propre intérêt de s'acquitter des obligations des conventions internationales qu'elle a signées et de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 ainsi qu'à ceux de l'Accord international de Paris sur le climat.

Dès lors, SDSN Switzerland propose d'ajouter les adaptations suivantes dans le message du Conseil fédéral sur la coopération internationale:

- La coopération internationale de la Suisse jusqu'à 2030 doit être systématiquement axée sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cela signifie également que la coopération avec le secteur privé doit être orientée sur les prémisses de l'Agenda 2030.
- Il faut structurer de manière cohérente les dossiers politiques dans le sens de l'atteinte des ODD d'ici à 2030. Un Centre de compétences pour la cohérence politique pour le développement durable doit être créé.
- Ce Centre doit se concentrer prioritairement sur l'étude de la transition durable ainsi que sur les contenus du rapport international sur le développement durable. Six domaines clés doivent être traités: le bien-être humain, l'économie durable et équitable, les systèmes alimentaires durables, la décarbonisation des systèmes énergétiques, le développement territorial durable et les ressources environnementales globales; il faut agir sur quatre leviers: la gouvernance, l'économie et les finances, l'action individuelle et collective, la science et la technologie.
- Il faut étendre l'encouragement à la mise en place de compétences de transformation et à l'échange de connaissances sur la transformation en étroite collaboration avec des partenaires issus de la recherche scientifique et de la pratique dans les pays en développement et en Suisse.

1. L'Agenda 2030: une vision pour un avenir durable

L'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté en septembre 2015 par la communauté des Etats. Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) (*Sustainable Development Goals*, SDG) constituent le cœur de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte de manière équilibrée des aspects économiques, sociaux et écologiques du développement durable. L'Agenda 2030 s'applique à tous les pays, à savoir pays industrialisés, pays émergents et pays en développement. L'Agenda 2030 s'est imposé en tant que cadre de référence commun à l'échelle internationale.

L'économie et la société connaissent des mutations sans précédent. La numérisation, par exemple, progresse rapidement sans que nous ne soyons en mesure d'évaluer dans le détail son impact sur la société, l'économie et l'environnement.¹ L'économie circulaire et la décarbonisation de l'économie gagnent en dynamique au plan mondial. En raison de conflits, de catastrophes naturelles ou de désavantages économiques, les flux migratoires – et souvent aussi l'exode rural – ont atteint des pics historiques. Parallèlement, le réchauffement climatique², la perte de la biodiversité et la dégradation des sols s'étendent rapide-

ment. La Suisse, en tant que pays fortement internationalisé, est directement touchée par ces tendances et ces effets.

Plus que jamais, la politique, l'économie, la science et la société civile se voient contraints de négocier des voies de développement qui accélèrent la transition vers la durabilité. L'Agenda 2030 est la boussole nécessaire à cet effet. La Suisse officielle, mais aussi des acteurs de l'économie, de la société civile et de la science se sont engagés activement pour un Agenda 2030 ambitieux. L'atteinte des ODD est un impératif raisonnable de bon sens économique, de justice sociale et de responsabilité écologique.

Le Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024 sous-estime l'urgence d'agir à cet effet et de mettre l'Agenda 2030 au cœur des priorités en tant que cadre de référence central dans ce domaine. Une vision pour un avenir durable global fait défaut. En outre, tant sur le plan de la politique extérieure que de la politique intérieure, la Suisse est insuffisamment préparée à mettre en œuvre dans notre pays les ODD et les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat étroitement liés aux ODD, resp. d'apporter une contribution cohérente au développement durable global.³

Recommandation d'action: le Conseil fédéral et le Parlement orientent systématiquement la coopération internationale jusqu'à 2030 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Avec l'Agenda 2030 en tant que cadre de référence central, la Suisse poursuit une approche systémique de mise en réseau dans la coopération au développement. Il est ainsi possible d'identifier et de tirer parti des synergies possibles et d'éviter des conflits d'objectifs entre différents champs thématiques (p. ex. les interactions entre croissance économique, protection du climat et lutte contre la pauvreté).

☞ *Il faut compléter dans ce sens le chapitre 1.2.3 («Perspectives et défis futurs»), et le chapitre 2.3 («Buts de la CI 2021-2024»), ainsi que les chapitres 2.4.2 et 2.4.3 («Accents thématiques» et «Autres accents») dans le message du Conseil fédéral.*

¹ Pour en savoir plus, veuillez consulter: WBGU – Conseil scientifique du gouvernement de l'Allemagne fédérale sur les changements environnementaux globaux (2019): Notre avenir numérique commun. Résumé, Berlin: WBGU. <https://www.wbgu.de/de/publikationen/publikation/unsere-gemeinsame-digitale-zukunft>

² Dans certains pays et régions, on doit malheureusement déjà parler aujourd'hui d'une crise climatique.

³ L'Institut des Ressources Mondiales (*World Resources Institute* (WRI)) a par exemple élaboré un outil de mise en liens des objectifs («NDC-SDG Linkages Tool») afin d'aider les pays à mettre en œuvre en parallèle l'Agenda 2030 et les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. <https://www.wri.org/our-work/project/climatewatch/ndc-sdg-linkages>

2. Les propres intérêts bien compris de la Suisse

2.1 Cohérence politique pour le développement durable

Mettre en œuvre l'Agenda 2030 nécessite d'imbriquer étroitement politique intérieure et politique extérieure. Des décisions de politique intérieure (p. ex. dans la politique fiscale) peuvent avoir des effets positifs, mais aussi négatifs sur les pays en développement (p. ex. transferts de bénéfices effectués par les entreprises). Dans le *Sustainable Development Report 2019* paru récemment, la Suisse est le pays qui a les plus mauvais résultats en termes d'effets de répercussion (*spillover*) (voir graphique 1).

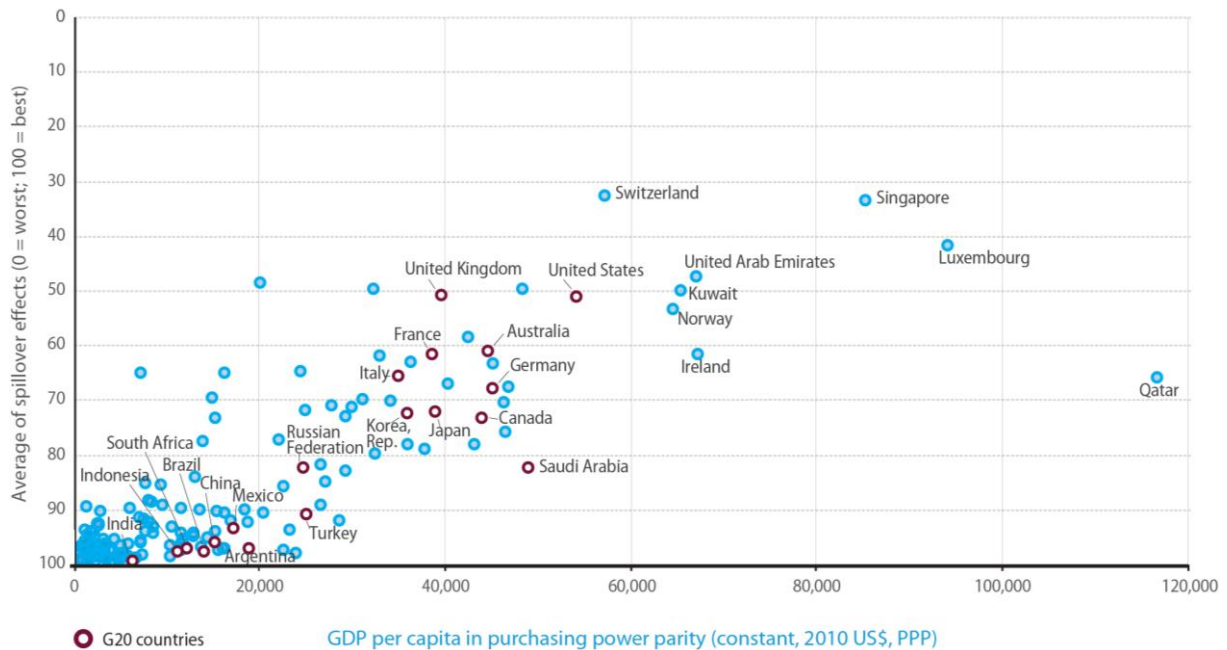
L'Agenda 2030, avec ses 17 ODD, rompt avec les anciens objectifs de développement du Millénaire (2000-2015) et leur approche «en silos» puisqu'ils tiennent compte des interactions mutuelles entre les différents domaines politiques. Cela signifie concrètement que ce ne sont pas seulement la DDC, le SECO et le DFAE qui sont responsables de

la mise en œuvre, mais aussi les autres départements et offices fédéraux (p. ex. OFEV, OFEN, OFAG, SEFRI, SEM, SFI). Les cantons et les partenaires non étatiques (milieux économiques et scientifiques, société civile) doivent apporter leur contribution à une coopération internationale cohérente de la Suisse. Pour un pays aussi fortement internationalisé que la Suisse, une politique de développement et une politique extérieure cohérentes constituent un avantage décisif qui relève des intérêts politiques et économiques bien compris de la Suisse. Les effets négatifs de la surexploitation et de la destruction des ressources naturelles, des instabilités politiques et de la pauvreté mondiale se font aussi sentir dans notre pays. Les acteurs suisses du développement – les entreprises, les organisations d'aide au développement, les organismes de recherche scientifique – peuvent soutenir sur place la transformation vers le développement durable en proposant des approches de solutions correspondantes.

Recommandation d'action: le Conseil fédéral et le Parlement garantissent que tous les dossiers politiques sont structurés de manière cohérente en allant dans le sens du développement durable et de l'atteinte des ODD d'ici à 2030. La DDC et le SECO – en collaboration avec d'autres offices fédéraux – créent ensemble un Centre de compétences, resp. un Observatoire pour la cohérence politique pour le développement durable et le dotent des ressources correspondantes.⁴

☞ Il faut compléter le chapitre 3.1.2 («Coopération au développement DFAE et DEFR») figurant dans le message par un sous-chapitre intitulé «Cohérence politique pour le développement durable». En outre il faut dans ce sens préciser l'accent thématique «approches intersectorielles» (chapitre 2.4.3).

⁴ Voir aussi à ce sujet les recommandations relatives à la cohérence politique dans le cadre de l'étude de l'OCDE «DAC Peer Review Switzerland 2019»: <https://bit.ly/2Y39iBx>



Graphique 1 Sont inclus notamment dans l'indice de *spillover*: la pollution de l'air importée, les pertes de biodiversité et la charge en azote, mais aussi des classements sur les exportations d'armes ou les paradis fiscaux.

Source: Sachs J., Schmidt-Traub G., Kroll C., Lafortune G., Fuller G. (2019): *Sustainable Development Report 2019*. New York: Fondation Bertelsmann et Sustainable Development Solutions Network (SDSN).

2.2 Des coopérations dotées de force innovatrice

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 ne peut réussir qu'en étroite collaboration avec différents acteurs issus de la politique, de l'administration, de l'économie et de la société civile. Pour la Suisse en tant que pionnière de la collaboration multilatérale et de la recherche du consensus, compte tenu de sa fiabilité ainsi que de sa force d'innovation attestée pour de nouvelles approches de solutions technologiques et sociales, et dans la perspective de coopérations efficaces en faveur des objectifs du développement durable, il s'agit d'une excellente opportunité de se profiler.

Dans un contexte de mutation de la coopération internationale, des possibilités s'offrent, pour la Suisse, de s'attaquer conjointement à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le cadre de consortiums innovants incluant tous les groupes d'acteurs, mais aussi au sein de coopérations entre plusieurs pays (p. ex. la Suisse en collaboration avec un pays en développement et avec un pays émergent). Ce faisant, la Suisse peut apporter son expertise et ses réseaux, en collaboration avec des

pionnières/des pionniers du changement, en présentant des modèles d'affaires durables et des approches axées sur l'exploitation à grande échelle.

Le rapport explicatif met l'accent sur un renforcement du rôle du secteur privé. Cette approche doit être en principe saluée. Alors que certaines entreprises et acteurs des marchés financiers poursuivent des objectifs qui vont à l'encontre de la coopération au développement et réduisent ses effets, il s'agit de renforcer en particulier la collaboration avec les entreprises qui orientent leurs chaînes de produits, de prestations et de livraison selon les directives et le potentiel entrepreneurial de l'Agenda 2030.⁵ Pour ce faire, il est nécessaire de disposer de conditions cadres politiques et institutionnelles stables favorisant les entreprises et acteurs des marchés financiers responsables. Là où ce n'est pas le cas – par exemple dans les foyers de crise – la plupart du temps, ce sont des organisations publiques ou des organisations à but non lucratif (idéalement l'Etat, mais dans la pratique, il s'agit souvent d'organisations internationales et d'ONG) qui se voient contraintes d'améliorer les conditions cadres et d'instaurer les conditions préalables pour que les hommes puissent mener

⁵ Placée sous la direction de Paul Polman, ancien CEO d'Unilever, la «Business and Sustainable Development Commission» reconnaît qu'il existe un potentiel d'affaires de l'ordre de 12 billions d'USD dans la mise en œuvre des ODD. <http://report.businesscommission.org/report>

sur place une vie digne de ce nom (p. ex. sécurité alimentaire, santé, formation, habitation).

Dans ce contexte, il s'agit de tirer parti des expériences déjà faites dans le cadre de partenariats publics-privés (*public-private partnerships*) afin de faire en sorte que de futurs partenariats placent encore davantage au premier plan l'importance du bien commun à long terme et de l'utilisation à long terme des ressources naturelles pour aller dans le sens du principe «Personnes – planète – bien-être» de l'Agenda 2030 (*people – planet – prosperity*). Ce faisant, l'Etat peut aussi créer les conditions cadres requises pour que les entreprises internalisent leurs coûts environnementaux et sociétaux (*true cost principle*) et ne les répercutent pas sur l'Etat ou sur des entreprises durables.

Certes, le secteur privé ne peut pas faire de miracles, et ce n'est que dans des situations spécifiques qu'il peut apporter davantage d'efficience dans la coopération au développement: c'est le

cas en particulier lorsque le secteur public est institutionnellement solide, lorsqu'il offre des processus efficaces aux entreprises, et lorsqu'il existe des recoupements (partiels) entre des intérêts publics et des intérêts privés. Afin de pouvoir contrôler l'impact des partenariats publics-privés sur la société, l'environnement et l'économie, ce dernier doit être mesuré par des instances externes (sur une base fiduciaire) dans le cadre de standards généralement applicables et ils doivent faire l'objet de rapports.

Dans ces conditions, lorsque l'économie suisse se positionne précocement avec des technologies durables sur des marchés d'avenir, il s'agit d'une approche défendable. En outre, en cas d'octroi de prestations de soutien par le SECO et la DDC (subventions, prêts, garanties), il faut vérifier chaque fois sur place si des entreprises durables doivent être prioritairement prises en compte.

Recommandation d'action: le Conseil fédéral et le Parlement placent la collaboration avec le secteur privé sous les prémisses de l'Agenda 2030. Du point de vue de son impact, le potentiel du secteur privé doit être évalué de manière réaliste, et l'argent public doit générer des effets de levier d'importance stratégique. De plus, des formats de dialogue et des laboratoires sociaux doivent être créés à titre de condition préalable à la mise en place de partenariats innovants, et des formats d'apprentissage doivent être étendus à l'ensemble des groupes d'acteurs.

☞ Il faut compléter dans ce sens le chapitre 3.3 («Coopération avec d'autres acteurs») figurant dans le message.

3. Transformation vers le développement durable

3.1 Domaines clés de la transformation

Pour mettre en place un avenir durable global, la communauté internationale doit faire progresser simultanément plusieurs transformations dans un délai très court. Il s'agit d'éviter à tout prix des points de basculement dans le système terrestre – à savoir des dommages irréversibles comme p. ex. la fonte des calottes glaciaires polaires ou du permafrost – afin de garantir le bien-être de l'humanité. À cet effet, l'Agenda 2030 ne sert pas seulement de cadre de référence; il offre un plan d'action complet ainsi que la base requise en vue de l'élaboration de paramètres de mesure contraignants pour les Etats, la recherche scientifique, les entreprises et les acteurs de la société civile. Parmi les 169 sous-objectifs de l'Agenda 2030, 62 d'entre eux sont ce qu'on appelle des objectifs de mise en œuvre.

Le Rapport global sur le développement durable (*Global Sustainable Development Report*, GSDR), qui sera présenté en septembre 2019 lors de l'Assemblée générale de l'ONU à New York cite six domaines clés ou points d'entrée (*entry points*) en vue d'une transformation systémique vers le développement durable.⁶

- **M Bien-être humain et renforcement des capacités:** l'accès à l'approvisionnement de base et à la formation demeurent des critères décisifs dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Une bonne formation est aussi une condition indispensable à l'intégration au marché du travail. La Suisse (DDC et SECO) dispose d'une expérience de longue date dans ce domaine qu'il s'agit de poursuivre et de développer.
- **Economie durable et équitable:** le paradigme actuel de la croissance est remis en question de manière croissante au vu de l'augmentation des inégalités socio-économiques (les effets de ruissellement espérés (*trickle down effects*) ne se concrétisent guère). Les activités économiques dans les pays en développement et dans les pays émergents (p. ex. la

création d'emplois) doit donc servir prioritairement à créer une vie digne d'être vécue pour la population tout en protégeant simultanément les ressources naturelles. Pour ce faire, l'économie circulaire offre un concept innovant qui contribue à l'atteinte simultanée de plusieurs ODD.⁷ Sur cette base, l'exportation de l'expertise, des technologies et de l'innovation suisses aux fins d'accompagnement et d'amélioration des conditions de vie peut et doit être légitimement liée aux propres intérêts de la Suisse.

- **Systèmes alimentaires durables et nutrition saine:** le secteur économique agro-alimentaire actuel n'est pas durable. En raison de leurs nombreuses interactions mutuelles avec d'autres domaines, les systèmes alimentaires ont des effets potentiellement positifs (synergies) sur plusieurs champs thématiques et sur plusieurs ODD (p. ex. création d'emplois dans les régions rurales [ODD 2 et 8], encouragement à la santé humaine [ODD 3], protection du climat et de la biodiversité [ODD 13 et 15]).⁸ Les approches agro-écologiques sont particulièrement appropriées, car elles fournissent une contribution multifonctionnelle au développement durable. La Suisse (l'Administration, la recherche, les ONG, les organisations de branches) dispose de l'expertise correspondante.
- **Décarbonisation des systèmes énergétiques et accès universel à l'énergie:** des processus de développement compatibles avec les exigences de protection du climat et les exigences sociales ne peuvent être couronnées de succès que si l'on parvient à répondre à la demande croissante en énergie des pays en développement et des pays émergents en mettant à leur disposition des systèmes énergétiques durables (p. ex. des énergies renouvelables). Dans le domaine de l'énergie, p. ex., des crédits de développement peuvent être structurés de telle sorte que les

⁶ Cf. Global Sustainable Development Report 2019 <https://sustainabledevelopment.un.org/globalsdreport/2019>

⁷ Voir p.ex. le mouvement pour une économie circulaire <https://www.circular-economy-switzerland.ch/>

⁸ Voir à ce sujet le rapport de SDSN Switzerland «Dépasser les silos: structurer une politique cohérente»: <https://bit.ly/2JwdNO8>

énergies renouvelables sont favorisées et bénéficient de l'exploitation à grande échelle.⁹ Car sans un fort soutien des pays industrialisés – y compris des milieux économiques et scientifiques – la légitimation de la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat fait défaut.

- **Développement territorial durable:** d'ici à 2050, 70% de la population mondiale vivra dans des villes et produira 85% du PIB global. La planification urbaine et territoriale d'aujourd'hui est donc un facteur décisif, et la construction d'une infrastructure durable (bâtiments, voies de circulation routière, gestion des eaux, de l'électricité, etc.) constitue une base indispensable à la mise en œuvre des ODD. Cela influencera les conditions de vie et le bien-être de la population pendant des décennies et cela créera des structures sociétales importantes (effets d'enfermement (*lock-in-effects*, p. ex. en ce qui concerne la marginalisation sociale, les émissions de CO₂, la qualité de l'air, la mobilité). Mis à part des engagements ponctuels du SECO, la Suisse fait encore trop peu dans ce domaine-clé, également dans la perspective des flux migratoires qui, dans les limites des frontières du pays, vont souvent de la campagne vers la ville. Dans ce contexte, il faut aussi renforcer les échanges économiques et sociaux entre zones urbaines et régions rurales (*rural-urban nexus*).
- **Ressources environnementales globales:** la cryosphère (portions de la surface de la Terre où l'eau est présente à l'état solide), l'atmosphère, ainsi que les écosystèmes (les océans, les forêts, les lacs, les fleuves, la biodiversité) se trouvent dans un état de stress à cause des activités humaines. La préservation des fondements de notre vie présuppose une étroite coopération internationale, d'autant plus que des efforts correspondants déployés

dans ce sens ont des effets de synergie avec d'autres domaines thématiques / d'autres ODD. La Suisse dispose d'une longue tradition et d'une expérience de longue date dans l'élaboration d'accords multilatéraux en faveur du maintien et de l'utilisation durable des ressources environnementales naturelles au plan international (en particulier l'OFEV).

Le Rapport global sur le développement durable (GSDR) cite en outre quatre instruments (*levers*) qui peuvent jouer un rôle de levier pour les pays et leurs sociétés afin d'assurer la transition vers un avenir durable:

- **Gouvernance** (Etat de droit, transparence, participation)
- **Economie et finances** (politique fiscale, monétaire, financière et commerciale axée sur le développement durable)
- **Action individuelle et collective** (rendre les citoyennes et les citoyens ainsi que les organisations capables d'agir en faveur d'innovations sociales qui contribuent à une société et à une économie durables)
- **Science et technologie** (mise en place de compétences et d'expertise en matière de transformation, y compris le développement d'innovations sociales, techniques et institutionnelles)

Il y a lieu de s'attaquer ensemble, simultanément et de manière harmonisée, à ces six domaines-clés et à ces quatre leviers par le biais de la coopération internationale de la Suisse, et il faut encourager ces efforts. De cette façon, on pourra garantir la survie de l'humanité et instaurer un équilibre entre le bien-être humain et une utilisation appropriée des ressources naturelles. Malheureusement, les accents prioritaires thématiques proposés dans le Rapport explicatif (emplois, changement climatique, migration et Etat de droit) s'orientent trop peu sur les exigences propres à un développement durable global.

Recommandation d'action: le Conseil fédéral et le Parlement orientent les accents prioritaires thématiques de la coopération internationale de la Suisse sur les six domaines-clés et les quatre leviers du Rapport global sur le développement durable (GSDR). Là où cela s'avère judicieux, la Suisse collabore avec ses partenaires dans les pays-cibles ainsi qu'avec les organisations multilatérales et les

⁹ Très souvent, les crédits accordés par des bailleurs de fonds multilatéraux comme la Banque Mondiale prévoient des échéances courtes et des barrières à l'entrée élevées,

ce qui a p. ex. tendance à privilégier les installations pétrolières.

banques de développement afin de faire en sorte que les accents prioritaires thématiques et les instruments soient axés sur la transformation aux fins de l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 – également dans la perspective de la durée de validité du message portant sur les années 2021 à 2024.

☞ Il faut compléter et réorienter dans ce sens les chapitres 2.4.2 («Accents thématiques») et 3.1.2 (paragraphes intitulés «Priorités de la coopération bilatérale au développement», «Mesures économiques et commerciales du SECO», «Programmes globaux» et «Organisations multilatérales de développement») figurant dans le message.

3.2 Mettre en place ensemble des compétences en matière de transformation

Bon nombre de domaines thématiques de l'Agenda 2030 sont étroitement imbriqués. Il s'agit de ce qu'on appelle les problèmes épineux (*wicked problems*) comme le changement climatique, la perte de la biodiversité, les systèmes alimentaires durables, la lutte contre la pauvreté, l'entrepreneuriat responsable ou la transition énergétique. Ces domaines thématiques sont influencés par de nombreux facteurs qui changent constamment. Leurs relations mutuelles ne sont que superficiellement connues et, très souvent, il n'existe aucun consensus au sein de la société sur les causes de ces phénomènes et sur les possibilités de solutions. Pour pouvoir mettre en œuvre l'Agenda 2030 – également dans la perspective des effets de répercussion (*spillover effects*) de la Suisse à l'étranger – des travaux de recherche sur les interactions systémiques réalisés conjointement avec des partenaires issus des milieux scientifiques et de la pratique basés dans les pays en développement et dans les pays émergents sont indispensables.

Il est attesté que des investissements dans la mise en place de capacités de recherche scientifique ainsi que la production conjointe de connaissances dans les pays en développement ont un effet de levier positif – et efficient du point de vue des coûts – sur le développement durable. La Suisse, qui est au bénéfice d'une expérience de longue date internationalement reconnue dans les partenariats de recherche transnationale et transdisciplinaire, est bien placée pour mettre en

place de telles capacités. Il s'agit aussi en particulier d'établir un processus d'apprentissage sociétal continu (tant dans les pays en développement que, bien entendu, en Suisse). Avec des approches relevant du recours aux «laboratoires réels» (*real labs*) et à l'innovation sociale, il est possible de mettre en place et de renforcer, conjointement avec des partenaires issus de la science et de la pratique (locale) des connaissances sur la transformation et sur l'exploitation à grande échelle (*scaling*).¹⁰ Dans ce contexte, il s'agit aussi de réviser les systèmes d'incitation existants dans le système de l'encouragement à la recherche afin de faire en sorte d'éviter de pénaliser la recherche transformative, resp. la recherche sur le développement durable par rapport à la recherche fondamentale.¹¹

Comment est-il possible de développer, d'exploiter à grande échelle et de regrouper dans une économie circulaire durable des pistes de solutions compatibles avec les exigences sociales et celles de la protection de l'environnement? Comment peut-on changer des modes de comportement existants afin que la transition soit encore possible d'ici à 2030? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de disposer de compétences en matière de transformation qui seront mises en place dans le cadre d'une collaboration entre la recherche et la pratique, ainsi qu'entre les connaissances locales et les connaissances en matière de processus. Une importance particulière doit être accordée à cet effet à la mise en place de compétences de transformation dans la formation et l'Administration. Pour la Suisse, ces prochaines

¹⁰ Il est important de reconnaître que ce n'est pas l'innovation à elle seule qui conduit à des résultats, mais uniquement son exploitation à plus grande échelle (*scaling*: exploitation à grande échelle) qui a un impact réel. C'est pourquoi, outre les investissements dans la recherche et le développement, il faut aussi recourir aux innovations sociales en tant que moyen de tirer entièrement parti des

possibilités (techniques, sociétales et économiques) existantes afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

¹¹ Voir à ce sujet l'interpellation de Kathy Riklin «Mise en œuvre des objectifs de développement durable. Rôle de la recherche et de l'innovation».

années lui donnent l'occasion, en sus des partenariats existants, d'établir de nouveaux partenariats de recherche innovants. Ces derniers encouragent les connaissances requises et incitent les sociétés

du savoir à faire le pas de la transformation vers le développement durable tant au sein des pays du «Sud global» que chez nous (dans la perspective de la mise en œuvre nationale des ODD).

Recommandation d'action: le Conseil fédéral et le Parlement mettent à disposition les moyens nécessaires pour créer un axe prioritaire de recherche intitulé «Compétences et connaissances en matière de transformation» pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. Ce faisant, il soutient en particulier des activités de partenariat entre des institutions de recherche basées dans des pays en développement et dans des pays émergents et des organisations scientifiques suisses (hautes écoles, établissements de recherche appliquée, *think tanks*, organisations scientifiques de la société civile) en faveur des 6 domaines-clés propres au Rapport global sur le développement durable (voir chapitre 2). Outre les innovations techniques, il faut promouvoir en particulier également les innovations sociales et leur diffusion en faveur des plus démunis. Pour l'exploitation à grande échelle de ces innovations, des investissements stratégiques et financiers ainsi que des investissements en personnel sont nécessaires.

☞ *Il faut compléter dans ce sens le chapitre 3.3 (paragraphe intitulé «Le monde académique») figurant dans le message. En outre, il faut prévoir les ressources requises afin de soutenir les organisations scientifiques suisses à cet effet dans le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021-2024.*

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs précieuses contributions et suggestions: Max Bergman (Université de Bâle), Katrin Hauser (scaling4good), Davor Kosanic (EPFL Tech4Impact), Fabian Ottiger (foraus – Forum Aussenpolitik), Katharina Roos (Global Infrastructure Bâle), Anaïs Sägesser (STRIDE – unSchool for entrepreneurial leadership), Lars Willi (WECONNEX AG)

Lors de l'Assemblée générale du 30 janvier 2019, les organisations membres de SDSN Switzerland se sont prononcées en faveur de la rédaction d'un document d'impulsion relatif à la future orientation de la coopération internationale de la Suisse.

SDSN Switzerland compte 37 membres (état: juillet 2019). www.sdsn.ch/network

Personne de contact: Andreas Obrecht a.obrecht@biovision.ch



Graphique. 2 Les 17 Objectifs pour le Développement Durable (ODD) constituent le cœur de l'Agenda 2030. Ils doivent donc s'appliquer systématiquement en tant que cadre de référence pour la coopération internationale.